



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 9974

Texte de la question

M Arthur Paecht rappelle a M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre qu'il a annonce, a l'occasion de la discussion de la loi de finances pour 1989 devant le Parlement, un projet de loi instituant un statut des anciens prisonniers des camps du Viet-Minh. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre s'il envisage de faire inscrire ce projet, actuellement a l'etude dans ses services, a l'ordre du jour de la prochaine session du Parlement.

Texte de la réponse

Reponse. - La question posee par l'honorable parlementaire appelle la reponse suivante : comme il l'a declare devant le Parlement a l'occasion de la discussion de son budget pour 1989, le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre se preoccupe tout particulierement de la situation des anciens prisonniers detenus dans les camps du Viet-Minh. C'est ainsi qu'un projet de loi a ete mis au point et fait actuellement l'objet d'une etude interministerielle.

Données clés

Auteur : [M. Paecht Arthur](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9974

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 1989, page 826